



## CAEN du 5 février 2019

Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Vice-Président,

La FCPE appelait de ses vœux une réforme du lycée et la suppression des filières, mais notre fédération regrette que cette réforme n'aille pas jusqu'au bout de sa logique. La fin des séries ne concerne que la voie générale et cette réforme se met en place dans un contexte de réduction des postes, or les lycéens ont besoin auprès d'eux d'adultes formés et en nombre suffisant.

L'esprit de la réforme du lycée consistait à supprimer les trois filières générales et à offrir aux élèves un choix de bouquets d'enseignements susceptibles de renforcer leur parcours scolaire. L'esprit de cette réforme était de permettre aux élèves de pouvoir choisir des spécialités en fonction de leurs envies et de leurs compétences mais aussi de donner davantage de moyens en direction des élèves qui ont le plus de besoins d'accompagnement. L'esprit de cette réforme était d'agir contre les inégalités et permettre l'accès sans distinction à un large panel de spécialités afin que chaque jeune puisse choisir son avenir.

La FCPE s'était positionnée contre cette réforme au CSE non en raison de l'esprit mais au regard de la mise en œuvre. Elle avait alerté les pouvoirs publics sur les difficultés qui allaient inmanquablement poindre sur le terrain.

- Considérant la carence des moyens permis par la DHG au regard des nouveaux besoins générés pour une mise en œuvre équitable et correcte de la réforme du lycée et notamment de l'offre aux spécialités, des groupes à effectifs réduits.
- Considérant que toutes les spécialités ne seront pas proposées à la rentrée dans tous les établissements, ceci crée une inégalité inacceptable sur le territoire.
- Considérant que tous les choix ne seront pas possibles pour tous les élèves à l'intérieur de chaque établissement si tous les groupes nécessaires ne peuvent être ouverts, créant une inégalité entre les élèves au sein de chaque établissement.
- Considérant l'atteinte que cette mesure porte à l'enseignement public puisque dans de nombreux cas les lycées privés se trouvent mieux dotés que les lycées publics, avec des conséquences délétères sur la mixité sociale et scolaire dans les établissements publics
- Rappelant que la mission de l'enseignement public n'est pas exclusivement destinée à former les élèves à un futur métier compatible avec les besoins des entreprises mais aussi à former des citoyens émancipés ;
- Rappelant les fortes inquiétudes des représentants de parents d'élèves devant une réforme improvisée en temps réel sans concertation des acteurs ni usagers qui se sert des élèves de seconde cette année comme de cobayes, alors même qu'ils n'auront pas droit aux 54h d'accompagnement à l'orientation prévus dans le texte,



- Rappelant que les élèves de 2<sup>nde</sup> entreront dans la réforme en 1<sup>ère</sup>, sans avoir fait le programme de 2<sup>nde</sup> de la réforme. Que, notamment, les mathématiques sont nécessaires à un grand nombre de formations du supérieur, pas seulement scientifiques, l'unique spécialité maths de 1<sup>ère</sup> sera d'un niveau 1ère S et mettra de fait bon nombre d'élèves en difficultés.
- Rappelant que cette réforme avance l'âge du choix de filière d'enseignement supérieur alors même que les attendus des universités ne sont pas connus, rappelant que les CIO ferment massivement sur notre territoire et que les officines privées et lucratives prospèrent sur le créneau.

Quand l'esprit d'une réforme n'a pas les moyens de sa mise en œuvre, il faut savoir faire une pause et prendre le temps du dialogue avec les corps intermédiaires. Quand les moyens humains ne sont pas à la mesure des besoins sur le terrain, il faut savoir poser un moratoire sur une réforme. Le calendrier politique ne doit pas dicter cette marche forcée, au détriment de la jeunesse et de la communauté éducative. La communauté éducative doit être invitée à prendre le temps de construire une réforme robuste, dont l'outil ne serait pas construit juste à l'échelle des grands centres urbains. Pour la FCPE, les évolutions et les réponses doivent concerner aussi les filières technologiques et professionnelles.

Cette demande de moratoire doit être jalonnée de moments de travail rassemblant les représentants des corps constitués et les débats doivent lever les incohérences afin que chaque lycéenne et lycéen puisse construire son avenir sereinement.

Il nous faut aujourd'hui une pause afin de construire collectivement l'avenir de nos enfants.

Au lycée dans notre académie, les livres ne sont pas gratuits !

La refonte complète des programmes enverra au rebus un grand nombre de manuels (tronc commun, séries et spécialités actuelles), ce qui constitue un gigantesque gaspillage. Nous demandons qu'une réflexion agenda 21 concertée avec les associations de parents d'élèves soit menée pour prévoir la réutilisation des manuels et pour minimiser les changements, et nous demandons à la Région que les aides aux familles soient adaptées pour la rentrée prochaine au coût réel de remplacement des manuels pour les 3 niveaux. En effet, le surcoût d'achat d'une collection tronc commun/spécialités pour laquelle il n'existera pas de livre d'occasion, sans pouvoir le cas échéant revendre les précédents manuels, sera une charge bien trop importante pour le pouvoir d'achat des familles, charge que ne peuvent pas non plus supporter les associations de parents d'élèves qui fournissent le service de bourse aux livres.

Merci pour votre écoute.